

CERTIPHYTO

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT INDIVIDUEL À L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES



FORMATION

Continue pour adultes

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : plusieurs sessions par an
- **Durée** : 7h00 à 21 h 00
- **Lieu** :

MFREO du Sénonais,

24 rue Haute

89100 GRON

<http://www.mfrgron.fr>

<https://www.facebook.com/mfrgron>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

Agriculteurs, salariés d'exploitations agricoles, paysagiste, vendeurs en jardinerie..., détenteurs du Certiphyto en fin de validité.

FINANCEMENT

Pris en charge par OPCO des branches Professionnelles.

TARIF DE LA FORMATION PAR STAGIAIRE

Devis sur demande. Tarif allant de 150 à 200 € la journée de formation.

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : M. Claude Chrétien

Pour toute information, contacter le secrétariat :

mfr.gron@mfr.asso.fr

03 86 64 82 82

Certificateur : ministère de l'agriculture

VERSION 3 11/24

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être professionnel d'un métier en lien avec l'agriculture.
- Inscription à la MFR de GRON.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Caractère obligatoire pour acheter, manipuler et utiliser des produits phytopharmaceutiques.
- Les dispositifs de délivrance des certificats individuels produits phytopharmaceutiques entrent dans le plan Ecophytorelatif à la directive européenne 2009/128/CE du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation réduite des pesticides compatibles avec le développement durable. (Note de service DGER/CDPFE/2019-745 du 29/10/2019).

OBJECTIFS

- Actualisation des connaissances juridiques, agronomiques et sanitaires liées à l'utilisation et à la réduction des produits phytopharmaceutiques.
- Utilisation en sécurité (personne et environnement) des produits phytopharmaceutiques.
- Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives.
- Accompagner en présentiel pour le renouvellement du CERTIPHYTO.
- Délivrance de l'attestation de formation valant renouvellement pour 5 ans.

CONTENU

- Réglementation et principes d'usage concernant les utilisateurs et l'environnement, relatifs l'achat, au transport, au stockage, à la préparation et à l'application de produits phytopharmaceutiques.
- Règles de protection de la santé humaine et de l'environnement, règles de sécurité des applicateurs. Notions de danger, de nocivité, de risque.
- Réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement dans une perspective de durabilité. Méthodes préventives, techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

EVALUATION

La formation est évaluée soit :

- par le suivi d'une formation complète.
- par un test d'évaluation (renouvellement).

Complément d'information :

code certif info 92197, 92181...

code Rome A1301-A1302-A1303

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

RNCP : 92197

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance